

Pour les formations professionnelles les stages sont appelés Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP). Chaque PFMP dure plusieurs semaines non consécutives (voir le calendrier de stage).

Pendant les 3 années de lycée l'élève effectue 4 PFMP dans le cadre du BEPA Services Aux Personnes et 4 PFMP dans le cadre du Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires. Ces PFMP sont réparties comme suit :

<b>Seconde Bac Pro</b>	BEPA – PFMP 1 SAP	BEPA – PFMP 2 SAP	BEPA – PFMP 3 SAP
<b>Première Bac Pro</b>	BEPA – PFMP 4 SAP	Territoires ou SAP	Territoires ou SAP
<b>Terminale Bac Pro</b>	PFMP – Epreuve E6 - SAP	Territoires ou SAP	

### Consignes spécifiques pour les élèves de 2de (voir la feuille d'objectifs BEPA) :

- PFMP en collectivité obligatoire.
- Découverte public petite-enfance obligatoire.
- Découverte public personnes adultes fragiles obligatoire (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades).
- 5 domaines d'activité doivent être réalisés (un à deux maximum par PFMP) : restauration, entretien des locaux, entretien du linge, aide à la petite enfance, aide aux personnes adultes fragiles.

#### Exemple :

*PFMP1 : Aide à la petite enfance en classe d'école maternelle (ou en crèche/multi-accueil)*

*PFMP2 : Entretien des locaux dans un collège (public adolescent) ou dans un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT donc public en situation de handicap)*

*PFMP3 : Aide aux personnes adultes fragiles et entretien du linge en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)*

*PFMP4 : Restauration en cantine scolaire (pour le choix d'un retour en petite enfance)*

### Consignes spécifiques pour les élèves de 1<sup>ère</sup> :

- **PFMP1** : doit être réalisée dans le cadre des consignes spécifiques BEPA en fonction des publics et structures déjà découverts en classe de 2de. Voir avec son référent de classe. Pour les élèves issus d'une 2de SAPAT sur un autre établissement, se mettre en contact avec le lycée afin de valider le lieu de stage choisi pour cette première PFMP. En effet ce choix a une incidence dans le cadre de la validation du BEPA. Pour les élèves non issus d'une classe de 2de SAPAT, choisir un lieu de stage Services Aux Personnes ou Territoires (utiliser la feuille d'objectifs SAPAT et la liste de structures SAP ou Territoires).
- **PFMP2** : Soit en Territoires soit en SAP. Utiliser la liste des structures en Territoires ou en SAP selon votre choix. Pour les objectifs de PFMP, utiliser la fiche « objectifs SAPAT »
- **PFMP3** : A nouveau soit en Territoire soit en SAP. **Il est impératif de faire un stage Territoires en classe de 1<sup>ère</sup>** donc si cela n'a pas été fait en PFMP2, cela devient obligatoire pour la PFMP3. Par contre si vous l'avez déjà en PFMP2, dans ce cas vous pouvez choisir de refaire votre PFMP3 en Territoires (même lieu ou lieu différent), ou en SAP.

### Consignes spécifiques en Terminale :

- **PFMP1** : Stage préparatoire à l'épreuve terminale E6 du Bac Pro. Il est donc impératif de bien suivre les consignes données par le référent de classe pour la recherche de ce stage. Objectifs de stage SAPAT – E6
- **PFMP2** : Au choix de l'élève SAP ou Territoires en fonction du projet professionnel. Choisir un lieu différent de la PFMP 1. Objectifs de stage SAPAT.